

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

BEARDMORE
ONTARIO

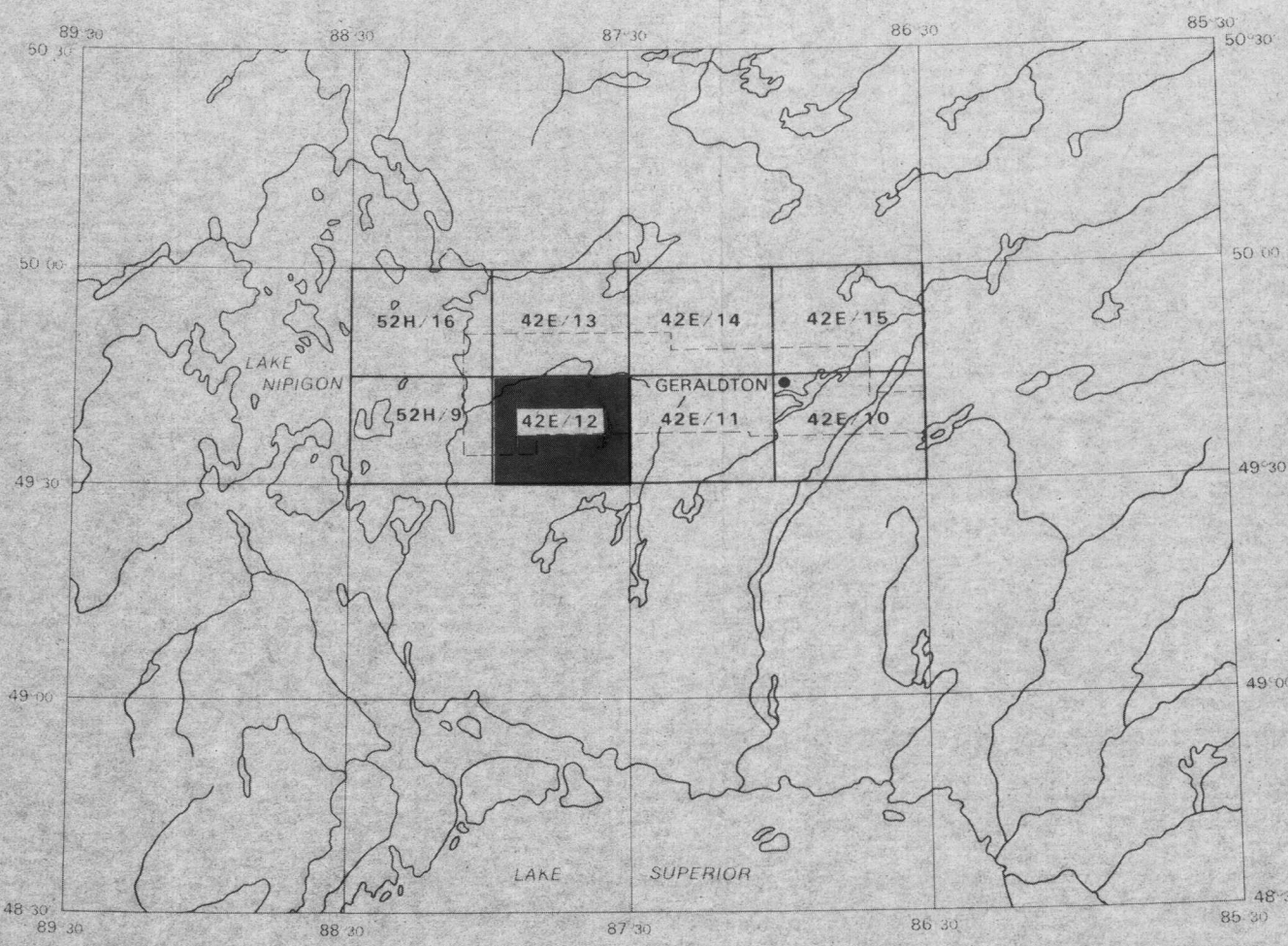
Scale 1:50 000 - Echelle 1/50 000

Kilometres 0 1 2 3 4 Kilomètres

This map has been reprinted from a scanned version of the original map. Reproduction par numérisation d'une carte sur papier.

OPEN FILE
DOSSIER PUBLIC
1825
1988
GEOLOGICAL SURVEY
COMMISSION GÉOLOGIQUE
OTTAWA

16 of 18



Contribution to Canada-Ontario 1985 Mineral Development
Subsidiary Agreement under the Economic and Regional
Development Agreement. Project funded by the Geological
Survey of Canada.

Contribution à l'Entente subsaharienne Canada-Ontario 1985
sur l'exploitation minière sous l'Entente du développement
économique et régional. Ce projet a été financé par la
Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic
gradiometer survey carried out by Kerridge Earth Sciences International Ltd. using
a Piper-Navigo aircraft (registration C-FFRY). Two GOMC gamma radiation self-
orienting cesium vapour magnetometers are mounted in the twin tail beams of the
survey aircraft and are vertically separated by 1.83 metres. The survey
operations were carried out during July 1987, at a flight altitude of 1500m near
terrain clearance. The average flight line spacing was 200m. Control lines were
flown at an average spacing of 5km. Flight path recovery was effected using a
vertically mounted Doppler camera.

After editing the survey data, the intersections of traverses and control lines
are established and the differences in their magnetic values are computer
analyzed and manually checked to obtain the level network. Then the corrected
total field values from the upper magnetometer were interpolated on a 50m grid
and contoured. All the data processing and final plotting was done by
Geometrics Ltd. No regional correction was made for the earth's magnetic field.
The base used for this map was obtained from a 1:50 000 topographical map
published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Cette carte a été compilée d'après les données émagnétiques d'un relevé
aéromagnétique du gradiomètre réalisé par la Kerridge Earth Sciences International Ltd.
au moyen d'un avion de type Piper-Navigo (immatriculation C-FFRY). Deux
magnétomètres à vapeur de césium, à une résolution de 0,005 gamma, à orientation
auto-orientable et séparés verticalement d'une distance de 1,83 m, sont montés dans deux
longues boîtes attachées à la queue de l'avion. Les travaux de levé ont été
réalisés durant juillet 1987, à une altitude de vol moyenne de 1500 m au-dessus du
niveau moyen des terres et à une altitude de 200 m au-dessus du terrain. Les
lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 5 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a
été effectué à l'aide d'une caméra à Doppler verticale.

Après vérification des données de levé, les intersections des traverses et des lignes de
contrôle ont été établies et les différences de leurs valeurs magnétiques ont été
analysées et vérifiées manuellement afin d'obtenir le réseau de nivellement. Les valeurs corrigées du champ total du magnétomètre supérieur ont été
interpolées sur une grille de 50 m de côté et les courbes magnétiques ont été tracées.
Le traitement des données et le report final des courbes ont été réalisés par Geometrics Ltd.
Aucune correction régionale n'a été effectuée relativement au champ magnétique
terrestre. La base de cette carte a été reproduite à partir d'une carte topographique
1:50 000 publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.